

Centre d'expertise de Nantes-Atlantique : Le management toxique, ça suffit !

Le jeudi 30 avril 2026, dans le cadre d'une Réunion Mensuelle d'Information Syndicale (RMIS), les agents du bureau de Nantes-Atlantique ont exprimé leur situation, leurs attentes et propositions. Et il y a de quoi dire !

Ce bureau est le centre d'expertise n°4 (CE4) du service grands comptes (SGC) au niveau national. Cela se traduit par des beaux locaux, lumineux et spacieux... ainsi que par une ambiance exécration !

L'entente entre collègues est là, l'investissement n'est plus à démontrer, mais un management toxique incarné au niveau de la « chefferie » du service et de la division s'échine à diviser pour mieux régner inhumainement et injustement !

- **Le droit au télétravail (TT)**, d'autant plus indispensable en période de crise énergétique ? Peu à peu diminué à seulement 1 jour !
- **L'évaluation annuelle** ? Infantilisante !
- **La souplesse horaire** pour tenir compte du trafic routier, ainsi que des rythmes de chacune et chacun ? Aucune, la plage horaire de prise et fin de service est alignée sur les horaires d'ouverture du bureau !
Les collègues qui préparent le bureau avant l'ouverture ? Sur bénévolat !
- **La répartition fonctionnelle des tâches** ? La haute hiérarchie s'en remet de manière toxique à une personne sans garde-fous !
Et tant pis si la réglementation en matière de temps de travail n'est jamais respectée !
Et tant pis si cette personne se retrouve seule au bureau jusque tard en soirée sans statut administratif, que des déclarations soient traitées le week-end ! Et tant pis si des cellules, unités de travail, agents voire membres de l'encadrement sont marginalisés et placardés !
- **Des demandes d'autorisations d'absence** exceptionnelle (AAE) pour chute de neige ? Refus catégorique pour certains !
- **L'application de préconisations médicales** ? Refusées, contestées ! Un décès en 2025 d'un agent en traitement n'a-t-il pas suffi ?!
- **Quid du nombre d'arrêts maladie** de longue durée (ALD) en constante augmentation ainsi que des **demandes de mutations** ?!

Les collègues et organisations syndicales disent STOP ! Nous revendiquons :

- un **management humain** au quotidien, à commencer par l'emploi du mot *bonjour* ;
- une **évaluation** annuelle professionnelle, mature et **humaine** ;
- le **droit à 2 jours de télétravail** par semaine minimum lorsque les conditions le permettent ;
- la **souplesse horaire** avec possibilité de venir travailler jusqu'à une demi-heure avant l'ouverture du bureau (8h00 --> 7h30) et une demi-heure après (18h00 --> 18h30) ;
- une **répartition des tâches** respectueuse des personnes, structures et compétences ;
- un **régime de travail humain**, respectant le Code du travail et veillant à l'effectivité des autorisations d'absence existantes ;
- une application des **prescriptions médicales** !

Cela fait des mois que la haute hiérarchie de la Direction régionale et interrégionale est alertée. Désormais c'est la collectivité douanière qui est informée. La résorption des problématiques est à portée de main.
L'Etat-employeur est attendu au tournant.

L'intersyndicale douanière CFDT – SOLIDAIRES, le jeudi 7 mai 2026